



FICHE DE PRÉINSCRIPTION

DATE DE L'ENREGISTREMENT (Dépôt du dossier) :

N° :

REPRESENTANT ①

REPRESENTANT ②

Nom

Nom

Prénom

Prénom

Adresse

Adresse

Adresse mail

Adresse mail

Tél. domicile

Tél. domicile

Tél. portable

Tél. portable

Profession

Profession

- | | | | |
|---------------------------------------|--|---------------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Temps Plein | <input type="radio"/> Temps partiel | <input type="radio"/> Temps Plein | <input type="radio"/> Temps partiel |
| <input type="radio"/> Congés parental | <input type="radio"/> En formation | <input type="radio"/> Congés parental | <input type="radio"/> En formation |
| <input type="radio"/> Sans emploi | <input type="radio"/> Recherche d'Emploi | <input type="radio"/> Sans emploi | <input type="radio"/> Recherche d'Emploi |

Situation de famille :

- Marié(e) Pacsés Union maritale Divorcé(e) Séparé(e) Veuf
 Monoparentale

Précisions sur la famille si nécessaire :

Régime allocataire : CAF (n°) MSA (n°)

Autre.....

ENFANT (S) A INSCRIRE :

NOM :

Prénom :

Date de naissance : ou naissance à prévoir le :

Si grossesse multiple préciser :

Fratrie : oui non Age(s) :

Autres information utiles :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

INFORMATION ET RECOMMANDATIONS

- Attention, lors d'une préinscription par mail ou par courrier, la date prise en compte sera la date de réception de la fiche de renseignements ou celle du jour du Rendez-vous.
- Il est demandé de nous communiquer la date de naissance, le nom et le prénom de votre enfant maximum 1 mois après la naissance afin que votre dossier ne soit pas archivé, ainsi que toutes modifications de planning dans un délai de 2 mois avant la date d'accueil de votre enfant sous risque d'annulation de cette préinscription.

BESOIN D'ACCUEIL

Date d'accueil souhaitée :

- Accueil occasionnel** : En fonction des places disponibles dans l' établissement.
- et lors d'absences d'un enfant accueilli dans le cadre d'un accueil régulier.

Accueil régulier : besoins réels des parents connus à l'avance et récurrents.

BESOINS HEBDOMADAIRES POUR ACCUEIL RÉGULIER

	<u>LUNDI</u>	<u>MARDI</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>JEUDI</u>	<u>VENDREDI</u>
MATIN	de : à :				
Avec repas	Oui <input type="checkbox"/>				
APRES-MIDI	de : à :				

Soit un total de :heures / semaine

Planning à horaires variables : (donner des précisions).

PIÈCES A FOURNIR par le(s) parent(s) /responsable(s) légal(aux).

- Copie de livret de famille
- Lorsque l'enfant est né, copie intégrale de l'acte de naissance.
- Copie de la décision d'adoption le cas échéant
- Le cas échéant : les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement)
- Numéro d'allocataire CAF ou n° de sécurité sociale MSA
- Pour les familles hors régime : avis d'imposition N-1 sur les ressources N-2
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif d'activité professionnelle ou de formation

Je soussigné :

MÈRE

PÈRE

Déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et j'atteste d'avoir été informé€ que toute fausse déclaration entraînerait une annulation de ma demande.

Miramont de Guyenne, le

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »).

La CAF et la MSA du Lot et Garonne financent la structure.

Vos données personnelles sont traitées à des fins de gestion de la crèche. Les destinataires des données sont les agents du multi-accueil et les agents ayant un intérêt légitime à avoir communication des informations dans le cadre de leurs missions. Les données peuvent être transmises à la CNAF sous réserve de votre autorisation et au Trésor Public afin d'assurer la facturation du service. Elles seront conservées conformément à la réglementation en vigueur et au moins pendant la durée du contrat. Conformément au Règlement Général relatif à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données que vous pouvez exercer en vous adressant à la Mairie de Miramont de Guyenne. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour motifs légitimes. Si toutefois, vous estimez avoir été lésé dans vos droits, il vous est possible de saisir la CNIL.